



# MAIRIE du FALGOUX

– Le Bourg –

15380 LE FALGOUX

☎ / 📠 : 04.71.69.51.28

e-mail : mairie.lefalgoux@wanadoo.fr

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

---

### RÉUNION DU 14 JANVIER 2022

Dûment convoqué par Monsieur CHAMBON Louis, Maire, la séance s'est tenue dans la salle du foyer rural.

Ouverture de la séance à 20h45.

Étaient présents : CHAMBON Louis, FAUX Isabelle, LAPEYRE Philippe, ROUSSINGUE Jean-Pierre, TISSANDIER Frédéric, VALARCHER Benjamin, VEYSSIERE Marie-Claude.

Était excusé : BENOIT Bernard, COUTAREL Jean-Marc (pouvoir à Louis CHAMBON), LAPEYRE Guillaume (pouvoir à VALARCHER Benjamin).

Était excusée sans donner procuration : Mme MEHAT Josette

Secrétaire de séance : FAUX Isabelle

#### ORDRE DU JOUR :

- |  |   |
|--|---|
| 1. Suivi des décisions du dernier CM   | 5. ONF – proposition de coupes (état d'assiette)                        |
| 2. Bouygues Télécom (présentation du projet par la société, sous réserve pour le moment) | 6. Expérimentation éclairage public (point technique et suite à donner) |
| 3. Primes des employés municipaux  | 7. Gîte d'étape (planning et recrutement)                               |
| 4. Renouvellement convention avec la MAGE  | 8. Questions diverses   |

---

#### 1 -SUIVI DES DECISIONS DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

---

- Installation et paramétrage en cours du nouveau logiciel comptable (Berger-Levrault).
- Lundi 17 janvier à 9h30, une délégation des services de l'état (DDT) fera une visite pour faire le rapport sur les dégâts liés à la catastrophe naturelle de septembre dernier.
- courrier et mails auprès d'Orange suite aux 2 coupures du début de l'année.
- arrêté municipal de titularisation de Jean-Pierre SERRE à compter du 01/01/2022.

---

#### 2-PROJET D'INSTALLATION STATION RADIOELECTRIQUE AU FOYER DE SKI

---

Une visioconférence avec Mr ALIOUCHE de la société Sade Télécom a permis aux élus d'avoir une présentation complète du projet et de pouvoir poser toutes les questions que cette installation peut susciter.

Dans le cadre du programme « new deal » mobile les opérateurs ont l'obligation de fournir une couverture 4G sur l'ensemble du territoire au plus le 31 décembre 2022, ainsi des points d'intérêts ont été définis à l'échelle des départements.

Un projet d'installation d'une station radioélectrique « antenne relais » sur la commune est étudiée.

Installations prévues :

- Au Pont des eaux à côté du foyer de ski de fond : Pylône de 36 m de haut, 7 m de base,
- Sur une zone située entre le secteur du Tahoul et du Meynial : Mât de 5 à 6 m avec 2 paraboles.

M ALIOUCHE est actuellement entrain de contacter plusieurs propriétaires pour trouver le site idéal.

- Sur le pylône de Néronne : 2 paraboles de réception.

Couverture théorique : plus ou moins 1,5 km de rayon.

Il est proposé l'établissement d'une convention entre Phoenix France Infrastructures et la commune pour une durée de 12 ans renouvelable et un loyer annuel fixé à hauteur de 500 €.

Suite à la présentation de ce projet et à un débat, le conseil municipal procède au vote du projet d'installation du pylône au Pont des eaux sur la parcelle communale AP 065.

**Vote : 9 POUR - 1 CONTRE (Isabelle FAUX)**

---

### 3-PRIMES DES EMPLOYES COMMUNAUX

---

Suite au passage de notre dossier en Comité technique auprès du CDG15 et comme nous nous y étions engagés lors du conseil municipal du 12 novembre dernier, il est proposé de mettre en place le RIFSEEP (régime indemnitaire) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Ce régime indemnitaire se compose de deux éléments :

- l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) liée aux fonctions exercées par l'agent et à son expérience professionnelle.

- le complément indemnitaire annuel (CIA) tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir.

Après discussion, la proposition suivante est mise au vote :

IFSE : 75 € par mois

CIA : 300 € par an maximum.

**Vote : acceptée à l'unanimité 10 voix**

---

### 4-RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA MAGE

---

Mise à disposition par le Département d'une assistance dans le domaine de l'eau auprès des collectivités territoriales. Les missions : conseils, assistance technique, amélioration de la connaissance, gestion patrimoniale.

La convention d'une durée de 3 ans (2022-2024) doit être renouvelée.

**Vote : acceptée à l'unanimité 10 voix**

---

D'autre part la révision du zonage de l'assainissement collectif (compétence communauté de communes du Pays de Salers) de la commune doit être revu, des études auront lieu très prochainement.

---

### 5-ONF PROPOSITION ASSIETTE DES COUPES 2022

---

Sur proposition de l'ONF, les coupes de bois affectées à la vente pour l'exercice 2022 sont les parcelles 46 pour 401 m<sup>3</sup>, 12 pour 696 m<sup>3</sup> et 15 pour 936 m<sup>3</sup> pour une vente dite « contrat bois façonné ».

**Le Conseil à l'unanimité valide la proposition. (10 POUR).**

M le Maire rappelle le montant des ventes de bois pour l'exercice 2021 qui s'élève à 15 318,54 €.

---

### 6- EXPERIMENTATION EXTINCTION ECLAIRAGE PUBLIC (POINT TECHNIQUE ET SUITE A DONNER)

---

Il reste encore des zones qui ne sont pas coupées Laspeines, Escompeyre, Nérestang, Rochemonteil, le SDEC sera recontacté pour évoquer ces points.

On peut constater que jusqu'à présent la coupure semble être bien acceptée dans l'ensemble.

La suite à donner sera évoquée ultérieurement en fonction des échanges que nous aurons avec le syndicat d'énergie. Des modifications d'horaires pour le bourg pourront être apporter pour la prochaine saison estivale notamment.

---

### 7-GITE ET CAMPING

---

Les recettes 2021 de janvier à novembre sont de 34 638,15 €.

Les préconisations de la commission de sécurité à savoir l'alarme inondation qui doit être déplacée au bord de la berge, une pièce (batterie) à changer pour l'alarme incendie, la matérialisation de la zone inondable à interdire aux campeurs ou encore le couchage sur place du gardiennage sont autant de sujets qui doivent être traités pour pouvoir bénéficier d'un avis favorable des services de l'état et espérer pouvoir exploiter notre outil dans les meilleures conditions possibles.

Afin de préparer sereinement la saison 2022, il est décidé de publier très prochainement une annonce pour un emploi sur un poste de 6 mois à temps complet.

---

### 8-QUESTIONS DIVERSES

---

- Le SDIS a entériné l'arrêt de l'activité des pompiers du Falgoux. Le local reviendra donc à la commune.

- Le plombier a présenté le devis pour 2 ballons d'eau chaude de 500 l pour le camping pour un montant de 7 394,16 €

- Lors de la commission tourisme de la communauté de communes a été soumis le projet de réhabilitation du gîte et du camping du Falgoux et du Fau. Ces deux sites étant très dépendants l'un de l'autre sur le GR.

---

### PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

---

Vendredi 18 février 2022 : 20h30 vote du Compte administratif

Vote du budget : le 18 ou le 25 mars, dates proposées à Françoise VIDAL, trésorière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.